

Article 31 du Règlement

[Français]

LES MINORITÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE

M. Roger Pomerleau (Anjou—Rivière-des-Prairies): Monsieur le Président, l'écart des revenus entre les francophones et les anglophones, qui ne cesse de s'agrandir, est attribuable en partie au fait que les minorités francophones au Canada ne contrôlent pas la gestion de leurs écoles primaires et secondaires. Ce verdict est d'ailleurs partagé par l'honorable député d'Ottawa—Vanier. Trente ans de luttes futiles, et toujours est-il que la moitié des élèves franco-ontariens fréquentent toujours les écoles anglaises et que leurs parents s'appauvrissent d'année en année.

Or, dans cette Chambre hier, le ministre du Patrimoine canadien a simplement répété que le gouvernement a l'intention de renouveler le Programme de contestation judiciaire.

Les minorités francophones et acadienne du Canada n'ont pas besoin de subventions fédérales pour payer leurs avocats. La Cour suprême leur a déjà donné raison. Elles ont besoin du même degré de générosité dont témoignent les Québécois envers leur minorité anglophone, c'est-à-dire un financement scolaire équitable et la gestion de leurs écoles.

* * *

[Traduction]

LA JUSTICE

M. Ian McClelland (Edmonton—Sud-Ouest): Monsieur le Président, les députés savent probablement que mardi dernier, des centaines d'agents de la paix de tout le Canada se sont réunis à Ottawa pour l'inauguration d'un pavillon dédié à la mémoire de leurs confrères canadiens tués dans l'exercice de leurs fonctions. Ce pavillon se trouve à 100 mètres du Parlement.

J'ai rencontré trois veuves de policiers qui sont morts ainsi. Les larmes aux yeux, elles m'ont demandé d'user de mon influence pour obtenir la révocation de l'article 745 du Code criminel, une échappatoire qui permet aux meurtriers reconnus de sortir de prison après seulement 15 ans.

En 1971, le solliciteur général libéral avait déclaré que c'était la réinsertion sociale des détenus qui constituait l'objectif prioritaire dans le système de justice pénale, et non la protection de la société. Une condamnation à vie devrait être une condamnation à vie.

Quand les libéraux au grand cœur qui siègent au Parlement se mettront-ils au diapason de la société canadienne et donneront-ils un peu plus de poigne au système de justice pénale? La protection de la société doit être la grande priorité du système, et une condamnation à vie signifie une condamnation à vie.

* * *

L'ÉCONOMIE

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, à la dernière séance avant l'ajournement de Pâques, il est temps de faire le bilan des réalisations du gouvernement.

Les ventes de maisons sont en hausse de 14,3 p. 100 par rapport à la même période, l'an dernier. L'emploi a augmenté de 66 p. 100 en février, par rapport à janvier. L'indice avancé composite a grimpé de 0,8 p. 100 en un mois. Les ventes de voitures et de camions ont augmenté de 12 p. 100 par rapport à la même période l'an dernier. Les exportations de marchandises ont augmenté de 13,1 p. 100 par rapport à la même période l'an dernier. L'inflation n'est que de 0,2 p. 100.

Finalement, permettez-moi de citer le gouverneur de la Banque du Canada, qui a dit qu'on voyait se dessiner une base solide qui assurerait une expansion durable de notre économie.

Notre gouvernement mérite une mention d'excellence pour le travail qu'il a accompli.

* * *

LES PERSONNES ÂGÉES

L'hon. Roger Simmons (Burin—Saint-Georges): Monsieur le Président, les personnes âgées sont notre ressource la plus merveilleuse. Elles ont grandement contribué à l'édification de ce pays, soit en risquant leur vie à la guerre, en construisant notre infrastructure, en créant notre admirable réseau de sécurité sociale, ou en préservant et transmettant nos valeurs.

Nous devons à ces hommes et ces femmes, qui sont maintenant des personnes âgées, tout ce que nous avons, tout ce que nous sommes, tout ce en quoi nous croyons. Ne serait-il pas temps de leur rendre ce que nous leur devons, tout d'abord en prenant soin d'eux puisqu'ils ont si longtemps fait la même chose pour nous?

Je pense en particulier à ceux d'entre eux qui sont pauvres, victimes de mauvais traitements, malades, handicapés. Nous avons, il est vrai, la sécurité de la vieillesse, l'assurance-maladie et le reste, mais nous devons maintenant faire encore plus et nous occuper de ceux qui sont réellement dans le besoin, ceux qui veulent continuer de vivre chez eux, conserver leur indépendance, vivre leur vie comme ils l'entendent.

Voilà le défi qui nous attend.

* * *

[Français]

LA SEMAINE PROVINCIALE DU FRANÇAIS

Mme Pierrette Ringuette-Maltais (Madawaska—Victoria): Monsieur le Président, aujourd'hui se termine une semaine très excitante au Nouveau-Brunswick. Je parle de la Semaine provinciale du français, qui a débuté lundi dernier sous le thème «Fêter, c'est français», au niveau de toute la population du Nouveau-Brunswick, tant francophone qu'anglophone.

• (1115)

Toute la semaine, des activités à travers la province ont souligné cette semaine de la promotion francophone au Nouveau-Brunswick.

Lundi, j'étais à la Cité des jeunes pour visiter des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick, qui ont de la vie et qui assurent la survie de la Francophonie.